



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 4 mars 2024, à l'adoption des règlements suivants :

- règlement n° 335-2024 intitulé *Règlement sur le droit de préemption*;
- règlement n° 336-2024 intitulé *Règlement fixant un taux de droit de mutation pour la tranche de la base d'imposition qui excède 500 000 \$.*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 5 mars 2024.

Marie-Josée Charron, greffière